

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2025

---

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 2370

présenté par  
Mme Runel

-----

### ARTICLE 43

À l'alinéa 73, substituer aux mots :

« , à compter de »

le mot :

« après ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.